











RÉVISION DU DOCOB ET DU PLAN DE GESTION DES MARAIS DU BESSIN

Phase 1 – Diagnostic du site / Enjeux

Groupe de travail « ACCUEIL DU PUBLIC »

10 septembre 2021





1. Quelques rappels généraux

- 2. Objectifs / Plan de travail
- 3. État de la connaissance / Enjeux

4. Echanges / Groupes de travail



1. Le site des marais arrière-littoraux du Bessin Quelques rappels

- <u>Intervention du Conservatoire du littoral depuis :</u>
- 1979: marais de Graye-sur-Mer
- 1993: marais de Ver-sur-Mer Meuvaines
- Intégré au réseau européen Natura 2000 depuis 2004 (ZSC-FR 2500090)
- Opérateur: Conservatoire du littoral / SMLN (rôle animation et mise en œuvre du docob)
- 1^{er} Docob validé par le COPIL en 2007
- <u>Une gestion déléguée au Conseil Départemental</u> du Calvados (depuis 2015)
- Environ 18 % des surfaces gérées par le Département en partenariat avec les acteurs locaux
- Rôle: Assurer la surveillance, l'entretien et la mise en œuvre du plan de gestion et du Docob







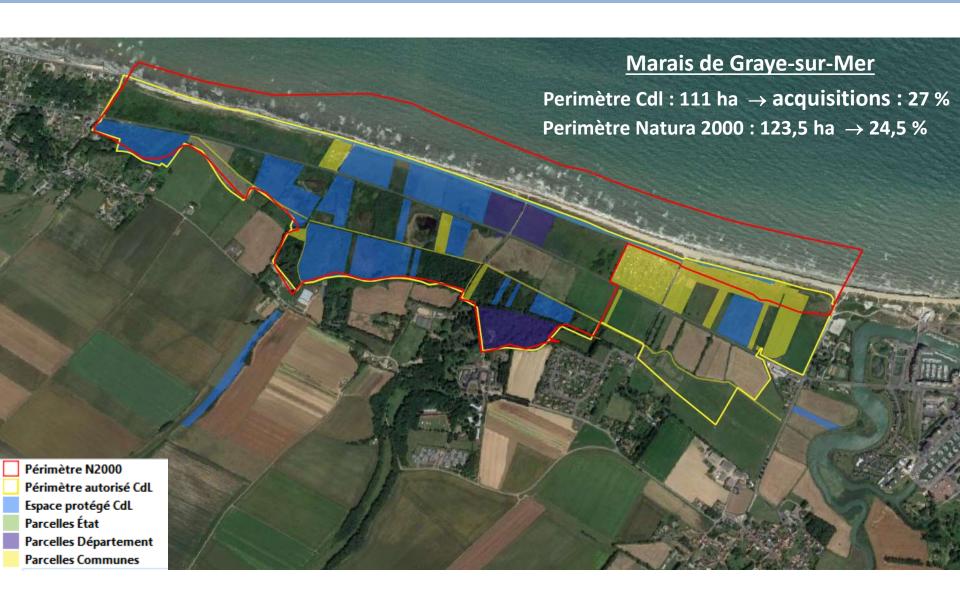
VOCUME CO APPROCHE DESCRIPTIVE ET ANALYTIQUE



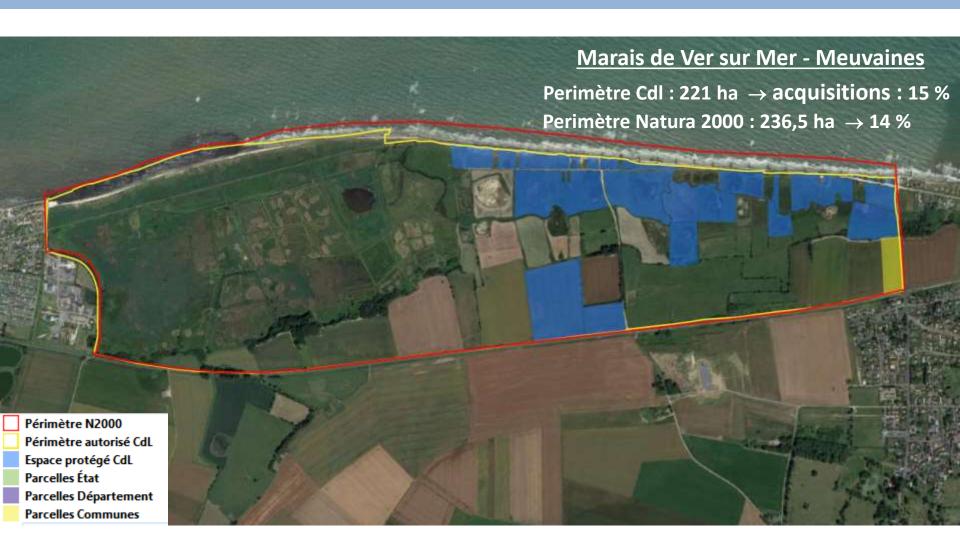














2. Objectifs de la démarche / Plan de travail

► <u>Objectifs</u>: Réviser le Docob et le plan de gestion par co-construction avec les acteurs locaux et le comité de pilotage Natura 2000

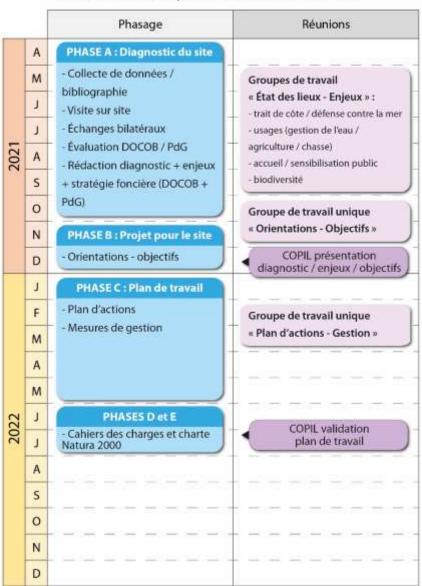
Maintenir la biodiversité dans un état de conservation favorable, en tenant compte des activités économiques, sociales et culturelles ainsi que des changements globaux

► Trois grandes étapes :

- Établir le Bilan patrimonial synthétique / Évaluation
 - = Etat de la connaissance
 - = Activités / gestion / problématiques
 - = Enjeux
- Définir les objectifs de développement durable et les orientations stratégiques du site (10 ans)
- Identifier les mesures de gestion associées au réseau Natura 2000 (mesures éligibles) et élaborer le plan d'actions sur 5 ans (plan opérationnel d'actions).



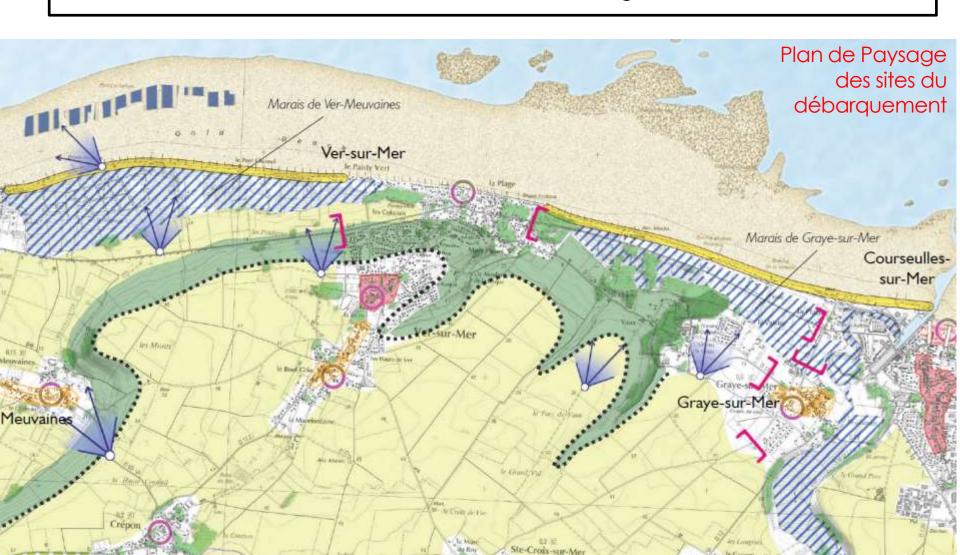
DOCOB et plan de gestion des marais de Graye-sur-Mer et de Ver-sur-Mer





- Principaux documents consultés dans le cadre de l'étude
- Anciens Plan de Gestion et Docob (et évaluation associée)
- Comptes-rendus de comités de gestion et COPIL
- Document « Stratégie d'intervention du CDL 2015-2020 : présentation des entités et grandes orientations »
- Tracé d'étude de la Vélomaritime (Département du Calvados)
- Guide méthodologique « Les paysages du CdL, de la reconnaissance au projet »
- Plan de Paysage des sites du débarquement du 6 juin 1944 Tome 2 « Orientations et programme d'actions »
- Note du Conservatoire du Littoral de présentation d'un projet de contrat N2000 (restauration de l'habitat dunaire par mise en défens et aménagement d'un chemin longitudinal, commune de Graye-sur-Mer, 2019)







Le Port - Route de La Rivere

20 220 NOVAL-CHÂTELCENSUM-SEICHE

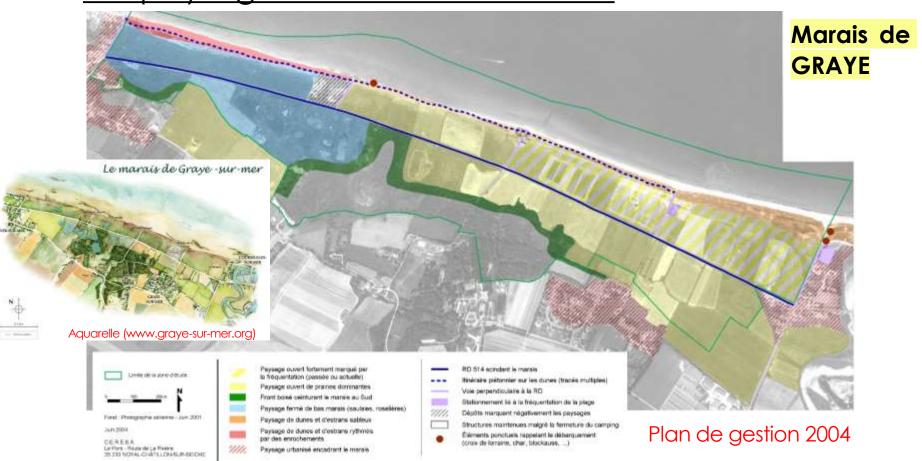
3. État de la connaissance / Enjeux

Marais de Les paysages des marais du Bessin **VER/MEUVAINES** Plan de gestion 2004 lat college offer art. splendide panerama sur le marais et sur la cote. RD 514 - section aux vues latérares fermées Paysage agricole en premier plan de la RO 514. Lavetar da la aserve d'étudie Ligne boisée soulignant le pied de collegu RD 514 - Section panoramique entre marais et espace outivé Itinéraire piétonnier sur les dunes (tracés multiples) Paysage de marais perceptible depuis la RD 514 en surplomb constitué Schéma de principe du marais Voie perpendiculare à la RD d'une imbrication fine de rosellères, de prairies humides et de gabions Stationnement lié à la fréquentation de la plage (source: plaquette CD14) Ford: Photographie atterne - Aut 2001 Ancienne voie abandonnée Paysage de l'estran surplombé par une dune basse rythmé par des épis Chemin non revettu Paysage urbanisé encadrant le marsés Secteur, ponctué de blockauss, marqué par les signes

d'une plus forte fréquentations (feux, détritus, ...)

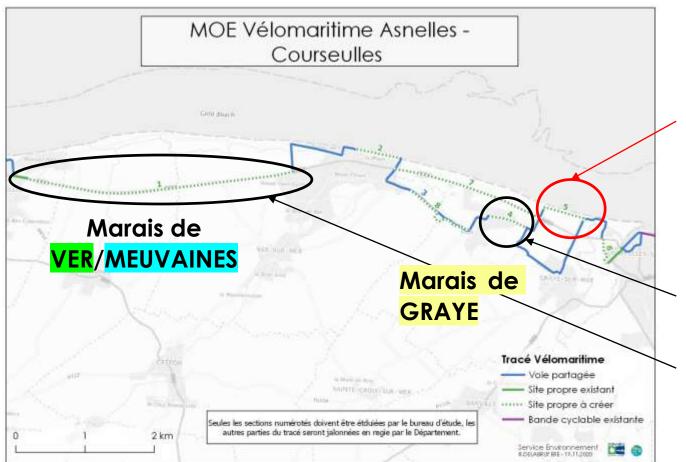


Les paysages des marais du Bessin





La Vélomaritime, un projet en cours de réflexion



Un seul tronçon à fort enjeu écologique vis-à-vis du site des marais du Bessin

5 = nouveau tracé en arrière dune

4 = tracé à créer sur chemin rural

1 = tracé à créer en parallèle RD 514

Groupe de travail du 10/09/2021





Les cheminements piétons

- → Clef d'entrée : Respecter les enjeux écologiques (habitats naturels, espèces patrimoniales) et les autres usages (chasse, agriculture) et intégrer les évolutions liées aux changements climatiques
- Insuffisance foncière n'a pas permis jusqu'ici de développer des chemins parallèles au cordon dunaire et transversaux vers les cœurs de marais
- Réflexions engagées notamment avec la commune de Graye sur Mer entre la brèche de la Valette et la brèche de Graye (projet de contrat N2000) et au niveau du chemin rural des Molières

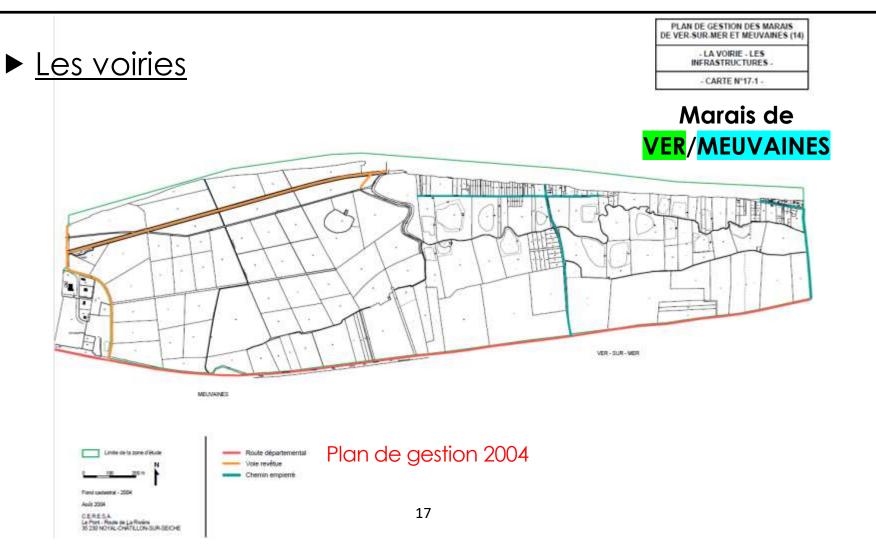


- Les cheminements piétons
- Cheminements longitudinaux peu canalisés (notamment sur marais de Graye): en général un cheminement sur le revers, un ou deux sur le haut de cordon, un en front de mer ou sur le haut des enrochements en place)
- Intrusions marines de plus en plus fréquentes,
 brèches de plus en plus larges (à l'Est du Pont Chaussé notamment, marais Ver)
- Secteur Meuvaines/Ver-sur-Mer:
 - Fermeture de l'accès au chemin du Pont Chaussé (2009), mais portique maintenu ouvert
 - Ganivelles et clôtures mises en place dans le cadre des opérations de rechargement du cordon dunaire, mais restent ponctuelles
 - Memorial britannique : absence de liens pédestres vers le marais de Ver

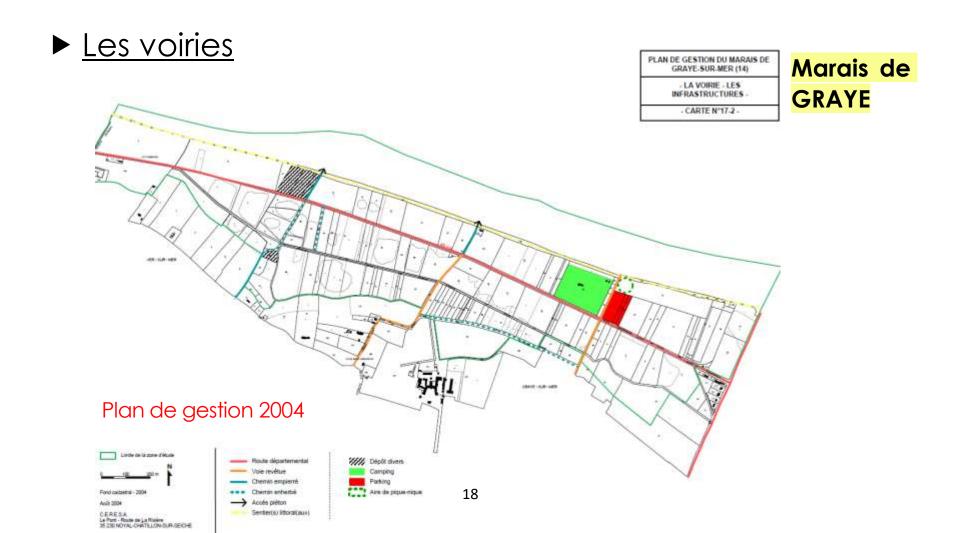














► <u>Les stationnements</u>

- Marais de Graye-sur-Mer
 - A l'est du site, stationnement sur l'aire naturelle de la brèche de la Valette (face au camping) et sur le parking à la brèche de Graye-sur-Mer.
 - Sur le reste du site, le stationnement intervient dans les voies en cul-de-sac qui mènent à la plage depuis la RD514.
 - Le coeur du marais (au sud de la RD 514) est peu fréquenté, car peu accessible (pas d'aire de stationnement, pas de boucle de promenade).



► <u>Les stationnements</u>

- Marais de Meuvaines et Ver-sur-Mer
 - Deux aires d'accueil et de stationnement aménagées et identifiables en tant que telles : le parking à Meuvaines à l'ouest du marais (incertitude juridique -DPM) et le parking du Paisty Vert (côté Ver sur Mer).
 - Le stationnement des véhicules intervient pour le reste le long des voies (voire ponctuellement sur la dune sur certaines parcelles privées).

<u>Note</u>: Réflexions autour des stationnements à relier au plan de gestion des « Plages du Débarquement », via son volet sur la gestion touristique des sites (dossier de candidature pour inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO) qui dit que les stationnements sont à éloigner du front de mer



- L'entrée Est du marais de Ver (Paisty Ver)
 - Action réalisée : Résorption de quelques constructions présentes sur l'espace dunaire
 - Renaturation envisagée sur ce secteur du Paisty Ver :
 - Rachat des 8 cabanes restantes (par le CdL),
 - Suppression de ces habitations légères,
 - Recréation d'un cheminement piéton,
 - Mise en place de stationnements,
 - Restauration de la zone humide remblayée au sud.



L'entrée Est du marais de Ver (Paisty Vert)





- La signalétique (communication / sensibilisation)
 - Peu de panneaux d'information et de sensibilisation vis-àvis des enjeux du site
 - → Nombreux thèmes peuvent y être abordés (biodiversité, dépôts sauvages, gestion du site, effets des changements climatiques, ...)
 - → Une charte graphique homogène peut être envisagée (cf. préconisations du Guide des paysages du CdL)







▶ <u>L'animation</u>

- Sorties découverte par le Syndicat Mixte Littoral Normand jusqu'en 2015 puis par le CPIE
 - → Marais dans son ensemble (Ver/Meuvaines)
 - → Gravelot à collier interrompu (Graye et Ver/Meuvaines)
 - → Gabion de chasse (Ver/Meuvaines)
 - → Libellules (Graye)
- 2010 : Article Ouest France + reportage France 3 (gravelot marais de Graye)
- Réalisation d'une fiche du site du marais de Ver/Meuvaines (CD14)





- Synthèse des problématiques liées à l'accueil du public
 - Des projets à différentes échelles à coordonner (Vélomaritime, itinéraires communaux, ...) et des liens à nouer avec le Mémorial britannique
 - Des cheminements peu ou pas canalisés sur la dune
 - Peu d'accès transversaux vers les cœurs de marais
 - Peu de stationnements
 - Des entrées de site à revaloriser (ex. : Paisty Vert)
 - Des dépôts sauvages et des circulations de véhicules à encadrer
 - Peu de panneaux de sensibilisation



4. Échanges / Groupes de travail

Objectifs:

 Identifier et hiérarchiser les enjeux à prendre en compte dans le cadre du Docob et du Plan de Gestion

Méthode :

- Répartition en groupes de travail
- Thématiques :
 - Modalités d'accueil du public souhaitées pour ce site : quelle vocation donner aux marais ?
 - Aménagements, équipements à envisager (signalétique, cheminements, stationnements, ...)
 - Incidences liées aux changements climatiques (évolution probable du site, risques..)
- Etablissement d'une liste des enjeux à prendre en compte
- Restitution / Echanges / hiérarchisation

Merci de votre attention

VOS INTERLOCUTEURS:

Conservatoire du littoral:

Hervé NIEL

Tél: 02 31 15 30 97

Mail: H.Niel@conservatoire-du-littoral.fr

Ceresa:

Hervé DALLEMAGNE

Tél: 02 99 05 16 99

Mail: hdallemagne.ceresa@orange.fr